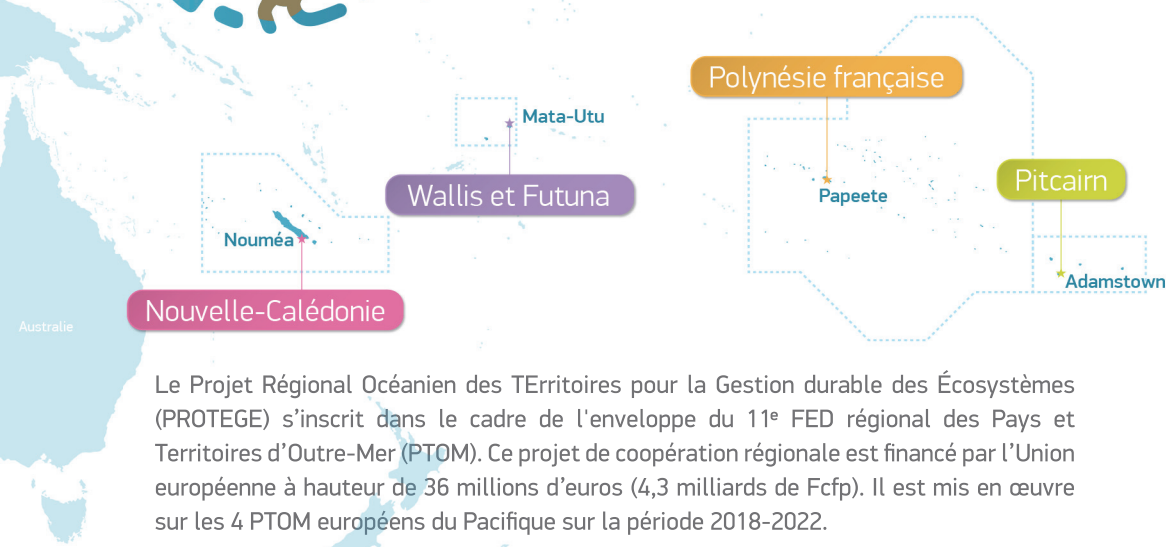




PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIQUE DES TERRITOIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES



Le Projet Régional Océanique des Territoires pour la Gestion durable des Écosystèmes (PROTEGE) s'inscrit dans le cadre de l'enveloppe du 11^e FED régional des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM). Ce projet de coopération régionale est financé par l'Union européenne à hauteur de 36 millions d'euros (4,3 milliards de Fcfp). Il est mis en œuvre sur les 4 PTOM européens du Pacifique sur la période 2018-2022.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Construire, dans le cadre d'une coopération régionale, un développement durable et résilient des économies des PTOM face au changement climatique, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1** Renforcer la durabilité, l'adaptation au changement climatique et l'autonomie des principales filières du secteur primaire.
- 2** Renforcer la sécurité des services écosystémiques en préservant la ressource en eau et la biodiversité.

4 THÈMES

AGRICULTURE
ET FORESTERIE



PÊCHE CÔTIÈRE
ET AQUACULTURE



EAU



ESPÈCES
ENVAHISSANTES

